trey, Beck, Billaux, Boniface, Boutleux, Brossart, Cattoen, Caumartin, Cerf, Chantret, Chuffart, Charmeil, Cools, Desgardin, Dehove, Delgrange, Dendievel, Mlle Dramais, MM. Deburcq, Garbe, Gros, Hebert, Henneveux, Henon, Juste, Mlles Fievet, Lajeunesse, MM. Gil, Glachant, Mlle Gossart, MM. Guiselin, Lambiotte, Lecomte, Lecouffe, Lefebvre, Lemaire, Paul Lemaitre, Locquet, Mailly, Martin, Martyn, Massart, Mastin, Lemoine, Liénard, Lipps, Pépiot, Poncet, Potez, Mlles Monsinjon, Niotte, Nick, MM. Pauchet, Petit, Plouviez, Samarcq, Seruzier, Smoliak, Thomas, Vanwaelscappel, Van Wynendaele.

DOUAI. — Mlle Béguin, MM. Dadot, Dujardin, Mesrouze, Polle, Robert.

VALENCIENNES. — MM. Bouchez, Cusseau, Déjardin, Delemarle, Delfosse, Desforges, Dhaussy, Gillot, Hanet, Labois, Lambert, Monier, Nibous, Richard, Mlle Talmant, MM. Talmant, Thirion.

AMIENS. — MM. Aiguerelle, Allaire, Carton, Crement, Dairaine, Delaporte, Filachet, Ktchu, Lallemant, André Lefebvre, Pluquet, Révillon, Linoquet, Ternisien.

CHARLEVILLE. — MM. Cochard, Colnat, Crouet, Duleux, Escallé, Georges, Goffrin, Panthufi, Peliot, Rieux.

LAON. — MM. Charlent, Jorssen, Legrand, Moirez, Morel, Pabris de Broë, Pluchart, Yvanne.

SAINT-OMER. — M. Dupont.

Sont reçus définitivement :

MM. Bernard, Bomenge, Gloaguen, Lemaitre, Polle, Robert.


**SAVON NOTRE-DAME DE LA TREILLE**
Méfiez-vous des imitations. Victor Vaissier
0232


# ROUBAIX

## LE DIMANCHE A ROUBAIX

De 9 h. à 11 h., Caisse d'Epargne.

De 10 h. à 1 h., Visite des Musées.

De 10 h. 1/2 à midi, Société Saint-François Régis (pour faciliter le mariage des ouvriers indigents), rue du Vieil-Abreuvoir, 33 bis.

Bains-Douches de la Caisse d'Epargne, rue des Longues-Haies. — Ouverture à 6 h. 1/2. — Fermé du dimanche à midi au mardi à 8 heures du matin.

De 11 h. 1/2 à 1 h., Secrétariat du Peuple : rue du Vieil-Abreuvoir, 33 bis ; rue de Lannoy, 202 ; rue des Arts, 16.

De 11 h. à midi, visite à l'Hôpital.

## 50e ANNIVERSAIRE DU CERCLE DE LA « SAINTE-FAMILLE »

## 25e ANNIVERSAIRE de son président M. HENRI WATTINNE-TOULEMONDE

### CRÉATION DU CERCLE DES FLAMANDS grâce à l'initiative de quelques hommes influents de Roubaix

LETTRE AU PRÉFET

Le 16 Juillet 1864.

Vous le savez mieux que qui que ce soit, combien la prospérité toujours croissante de l'industrie exige une augmentation incessante de bras étrangers. Or, l'immense majorité de ce contingent à Roubaix appartient à la partie flamande de la Belgique.

D'un autre côté, cet accroissement extraordinaire de la population ouvrière met souvent la charité publique, malgré son bon vouloir, dans la nécessité de restreindre son secours. Cela fait qu'au jour du malheur, des familles flamandes honnêtes cependant, n'ont d'autre perspective que l'hôpital avec la misère souvent pour ceux qui leur appartiennent.

Même en pleine prospérité, l'ouvrier ne se trouve que trop souvent réduit à la misère par son inconduite causée par l'entraînement du mauvais exemple.

Heureusement le Gouvernement prête une main tutélaire à certaines associations, dans lesquelles au moyen d'une légère contribution hebdomadaire, on forme une caisse de secours mutuels pour fournir aux besoins de leurs membres malades et de ceux qui leur appartiennent. Déjà, plusieurs Sociétés de ce genre fonctionnent dans notre Ville et produisent les plus heureux résultats.

Aujourd'hui, Monsieur le Préfet, nous venons solliciter cette même faveur pour les ouvriers flamands de l'Association de la Sainte-Famille établie à Roubaix et qui compte déjà deux cent cinquante membres. Cinquante-trois déjà ont pris l'engagement de payer leur quote-part, et d'autres en grand nombre se disposent à en faire partie à leur tour.

Les soussignés protecteurs qui patronnent cette Association, considèrent comme une faveur de la plus haute portée, Monsieur le Préfet, si vous daignez autoriser les ouvriers à former une Société de secours mutuels sous le vocable de la Sainte-Famille, avec un règlement ci-annexé.

Ils vous supplient en même temps, Monsieur le Préfet, de vouloir bien accorder la faculté de louer une salle pour y tenir leurs réunions et offrir à tous ceux de leurs membres qui le désirent, un asile contre la corruption et un moyen de se conserver dans leurs bons sentiments.

Vous mettriez le comble à leurs vœux, Monsieur le Préfet, si vous daigniez accueillir favorablement ce double projet, qui nous semble avoir d'autant plus de chance de succès qu'il n'a d'autre vue que la consolidation de l'ordre public et la moralisation de la classe ouvrière qui sont le but constant de tous nos efforts.

Les Protecteurs de la Sainte-Famille :

Signé : *F. Ployette* (fabricant), *Toulemonde-Destombes*, *L. Motte* (fabricant), *J. Methon-Desoubrie, Motte-Duthoit, Louis Delebecque, Louis Duriez fils.*

(Registre des procès-verbaux, p. 7).

On peut remarquer que les signataires de cette lettre sont, pour la plupart, des noms connus et bien aimés. C'étaient de grands et nobles cœurs qui s'intéressaient ainsi, à cette population laborieuse et qui l'aimaient non pas en belles paroles, mais en actes.

Cinquante ans après nous sommes appelés à en rappeler le bienfaisant souvenir. Il est donc juste de rendre hommage, en une fête inoubliable, aux fondateurs de cette belle œuvre et aux hommes non moins généreux qui l'ont soutenue en pleine prospérité jusqu'à ce jour. Tous les ouvriers du quartier, notamment, avec leurs familles, voudront prendre part à cette fête, en pavoisant les maisons et les rues pour faire l'accueil le plus enthousiaste au président du Cercle, M. Henri Wattinne-Toulemonde, à qui Sa Grandeur Mgr Charost, évêque de Lille, et Mgr Christiaen, évêque de Colophon, ancien religieux du couvent de Roubaix, ont promis leur présence, pour mieux marquer l'excellence de la bonne œuvre à laquelle il s'est dévoué avec son père depuis quarante ans.

C'est un hommage rendu au cher président, c'est vrai, mais aussi c'est un honneur fait à tous les sociétaires et à tout le quartier de la Basse-Masure, et à la ville de Roubaix tout entière.

Voici d'ailleurs comment Sa Grandeur Mgr Charost lui-même l'indique dans sa lettre d'acceptation : **« Je viendrai solenniser le 50e anniversaire de votre Cercle d'ouvriers par égard pour vous, par sympathie pour Roubaix, par affection pour les ouvriers. »**

A l'œuvre donc, chers ouvriers, pour préparer au premier Pasteur et au chef du diocèse une réception digne de lui. Il faut que cette visite de Monseigneur, dans une population bien humble et pauvre, lui fasse bien au cœur, par l'enthousiasme et l'entrain que chacun mettra, petit ou grand, à la préparer et à la célébrer.

**Le programme des fêtes sera donné plus tard.**

## M. Eugène DELPORTE

### vice-président du Cercle de la Concorde, EST NOMMÉ CHEVALIER DE SAINT-GRÉGOIRE LE GRAND

M. Eugène DELPORTE.

Les membres du Cercle de la Concorde ont appris avec plaisir que M. Eugène Delporte, bien connu à Roubaix pour son aimable serviabilité et son dévouement à la cause catholique, venait d'être nommé chevalier de l'ordre de St-Grégoire le Grand.

Cette distinction est la récompense méritée du dévouement dont fait preuve depuis de longues années M. Eugène Delporte pour le Cercle de la Concorde. Il en est vice-président depuis longtemps déjà ; nous pouvons ajouter qu'il en est l'âme. Il vit pour son cher Cercle, prodigue de son temps et de ses efforts pour en assurer la vitalité. Si aujourd'hui le Cercle de la Concorde — en même temps que l'un des plus anciens — est l'un des cercles les plus prospères de Roubaix, il le doit en grande partie à M. Eugène Delporte.

Tous ses membres peuvent donc être fiers de la décoration pontificale accordée à l'un d'eux, et nous tenons à féliciter les amis intimes de M. Eugène Delporte, qui, dans une délicate pensée de reconnaissance, ont sollicité pour lui cette distinction.

A l'homme de cœur, à l'excellent catholique, à l'ami aussi de la « Croix » qu'est M. Eugène Delporte, nous présentons nos plus vives félicitations.

## Deux poids, deux mesures

Il convient de souligner le geste de l'Association Républicaine Libérale de Roubaix en faveur des enfants des écoles libres frappés d'ostracisme par les socialistes qui s'embourgeoisent à l'hôtel de ville.

A l'occasion du 14 juillet, les enfants des écoles publiques auront leur gâteau, comme dans quelques mois des vêtements, des sabots, comme encore dans quelques jours on leur offrira un voyage à la mer, le tout, bien entendu, aux frais des contribuables roubaisiens. Tant mieux pour ces privilégiés, mais est-il juste de refuser les mêmes faveurs aux enfants des écoles libres dont l'existence est consacrée par la loi.

Cessent-ils d'être pauvres, d'être roubaisiens, d'être français parce qu'ils fréquentent une école libre ? Seront-ils plus tard exemptés de l'impôt du sang parce qu'ayant reçu un enseignement chrétien ? Comme les autres petits français des écoles publiques, les petits français fréquentant nos écoles libres paieront leur dette à la patrie et au besoin verseront leur sang pour elle.

Mais il y a à l'hôtel de ville des socialistes sectaires qui se préoccupent davantage d'imiter les bourgeois anticléricaux que de faire disparaître les injustices, tout en se proclamant amis des ouvriers.

Très courageusement (oh combien !), ils s'en prennent à des enfants, et depuis 1912 ont supprimé les quelques gâteaux que recevaient les élèves des écoles libres. Admirons leur bravoure, mais soulignons l'injustice flagrante qu'ils commettent en frappant d'ostracisme une partie de la population infantile roubaisienne.

## Une chute de sept mètres

### Un couvreur grièvement blessé

M. Jean-Baptiste Keftel, 65 ans, 18, rue St-Honoré à Roubaix, travaille comme couvreur pour le compte de M. Bourgois, entrepreneur, 30, rue du Trichon. Il était occupé samedi matin sur un chantier de la rue de Nancy, lorsqu'à la suite d'un faux mouvement il tomba sur le sol, d'une hauteur de 7 mètres.

Relevé sans connaissance, il reçut les soins d'un docteur qui constata de nombreuses contusions sur tout le corps, une fracture de la jambe droite et une hémorragie nasale. Le blessé fut transporté à l'hôpital puis reconduit dans l'après-midi à son domicile. Le docteur Butruille fils a fait toutes les réserves sur son état.

**Paroisse Saint-Joseph. — Adoration.** — Les exercices préparatoires à l'Adoration commencent aujourd'hui dimanche. A toutes les messes, le R. P. Tocquet, missionnaire diocésain, prendra la parole.

Pendant la semaine, les sermons seront donnés : le matin à la messe de 8 h. 30, et le soir à 8 heures.

Tous les paroissiens sont instamment priés d'y assister.

La solennité de l'Adoration aura lieu dimanche prochain.

**M. Victor Diligent, avocat, lauréat de l'Académie Française.** — Dans sa séance de jeudi dernier, l'Académie Française a décerné son prix d'éloquence, d'une valeur de 4000 francs, à notre concitoyen, M. Victor Diligent, avocat à Roubaix.

Le sujet imposé était « Montcalm », le héros tombé à Québec sous les balles anglaises. Le discours soumis à l'examen du jury ne devait pas dépasser trente pages.

Nous sommes heureux de présenter à cette occasion nos félicitations à M. Victor Diligent, fils d'un excellent catholique roubaisien, M. Aimé Diligent, qui pendant plusieurs années collabora à « La Croix » de Roubaix-Tourcoing et signa du pseudonyme « Le Lorrain » des articles très appréciés.

M. Victor Diligent avait déjà vu récompenser, ces temps derniers par l'Académie Française, son ouvrage intitulé : Les Orientations syndicales.

**Le Président du Choral Nadaud officier d'académie.** — M. Jean Selle, président du Choral Nadaud, vient d'être nommé officier d'académie. Cette distinction sera apprise avec plaisir à Roubaix où M. Selle jouit de l'estime générale.

M. Jean Selle est né à Roubaix, en 1863. Il est l'un des fondateurs du Choral Nadaud, dont il devint vice-président puis président en 1895. Il a organisé nombre de concours, de festivals, dirigés par les maîtres les plus réputés, et l'année dernière l'imposante manifestation qui eut lieu à Roubaix, en l'honneur du maître Saint-Saëns.

M. Jean Selle, **qui est architecte**, a également obtenu un premier prix départemental d'architecture, une médaille à l'Exposition de Paris en 1889. Ses projets de monument ont été à diverses reprises classés parmi les meilleurs.

Nous nous joignons à ses nombreux amis pour lui présenter nos félicitations.

**Succès scolaires.** — Mlles Lucie Van Troyen, Renée Vérin et Cécile Widouck, présentées au certificat complémentaire par Mle Declemy, directrice de l'école libre de la rue de la Chaussée, ont remporté un brillant succès.

Toutes nos félicitations à Mlle la Directrice très dévouée et à ses élèves.


**AVANT LE DÉPART POUR LA CAMPAGNE OU LA MER, RAPPELEZ-VOUS la VENTE-RÉCLAME du mois de la maison RAMMAERT-JEU, Grande-Place, MARDI 7 JUILLET. — occasions à faire en COUPONS de lainage, soieries et cotons fantaisie.**

**En ce moment, NOUVEAUTÉS POUR LA PLAGE ET LE VOYAGE : TENNIS, SERGE ET GABARDINE CRÈME — DRAPS ET VELOURS pour CAPES — VÊTEMENTS TRICOT pour garçonnets et fillettes. — MAILLOTS DE BAINS, TISSUS et SERVIETTES-ÉPONGE. TISSUS POUR OUVRAGES. Prix très avantageux.**
0296


**Distribution de gâteaux aux enfants des écoles libres.** — Nous rappelons que l'Association Républicaine Libérale a ouvert une souscription destinée à permettre une distribution de gâteaux à tous les enfants des écoles privées.

Les dons sont reçus par M. Paul Dehorter, secrétaire de l'Association Républicaine Libérale, rue du Vieil-Abreuvoir, 33 bis.


**Fab. voitures d'enfants. Réparations Drouffe-Chevalier, 136 r. Pierre-de-Roubaix.**
085-2


**Une grève aux établissements Seilliez.** — 25 presseurs des établissements Georges Seilliez, rue Heelman, se sont mis en grève, demandant une révision de tarif et la suppression des apprentis presseurs. L'établissement occupe 430 ouvriers et ouvrières.

**Pour la jeunesse.** — Toute la collection Mame (jolis volumes reliés à 1 fr. 50) peut lui être confiée. — LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

## ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX


**Nous recommandons le BAPTÊME THOMAS Fils Supérieur à tous, 5, rue du Priez, LILLE**
090


du 4 juillet 1914

Naissances. — René Vanhaverbèke, rue Watt et Six, 38. — Simone Couteau, rue de Bouvines, cour Fontier, 1. — Rémi Dècle, rue Crouy, 3. — Jean Mast, boulevard de Cambrai. — Hermance Souris, rue et impasse Barbe-d'Or, cour Courtois, 7. — Georgette Helbois, rue Metz, 6, cour Goudezenne, 1. — Emilienne Espèce, rue Makellerie, 99.

Décès. — Léocadie Decarnin, 92 ans, s. p., Grande-Place, 26. — Léopold Vandevenne, 49 ans, brossier, rue Alma, 244, cour Teste, 8. — Alphonse Landrieux, 67 ans, sp., boulevard de Reims, 62. — Léocadie Duchateau, 76 ans, s. p., rue du Coq-Français, 174. — Jules Malescot, 23 ans, relieur, avenue Julien-Lagache. — Georges Fougnies, 51 ans, peigneron, avenue Julien-Lagache. — Louis Bataille, 52 ans, rattacheur, avenue Julien-Lagache. — Julie Lecoutre, 50 ans, s. p., rue Blanchemaille, 37.

WATTRELOS. — Naissances. — Marius Lebrun, rue du Tilleul, 9. — Fernand et Marcel Pipart, rue Félix-Faure, 17. — Robert Beukart, hameau de Sainte-Marguerite, maison Juboru.

Mariage. — Léon Dujardin, monteur de métier, et Germaine Vannieuwenhuyse, bobineuse.

# WASQUEHAL

**Pèlerinage de Lourdes.** — C'est dimanche prochain, après les Vêpres, que se tireront les billets de la souscription du pèlerinage de Lourdes.

Les inscriptions des personnes qui se proposent de prendre part au pèlerinage devant se faire avant le 15 juillet, les intéressés sont invités à donner au plus vite leur nom, 27, rue Michelet.

**Un budget solide.** — Décidément la situation budgétaire de Wasquehal émeut de plus en plus l'opinion. Après les impressions que nous laissait l'état de la caisse, et que nous avons communiquées, voici qu'un électeur nous adresse, sous la rubrique « Un budget solide », les notes suivantes qui prouvent que nos craintes ne sont que trop fondées :

Le Conseil municipal, dont nous attendions la réunion avec curiosité, s'est réuni. J'ai dit « avec curiosité », car MM. les Administrateurs rendaient leurs comptes.

Naturellement on a vanté l'excellent état des finances, quoi qu'en dise « certain habitant de Wasquehal ». On a jeté aux yeux des électeurs « une poudre de chiffres » ou « des chiffres en poudre » comme l'on veut. C'étaient vraiment de beaux chiffres, ils étaient même trop beaux. On avait même, dans un but de précision, calculé à l'avance pour qu'il y ait des centimes, pas de ces centimes additionnels dont on parle souvent et qui font tellement le cauchemar d'un conseiller municipal du Centre que, dans une séance où l'on devait voter 2 centimes additionnels, il fut pris d'un beau zèle, à la pensée de la somme minime qu'est un centime, et eut le courage de proposer de les mettre de sa poche. (Il en aurait même mis 3 à côté des 2 autres pour faire un sou (sic). Et dire que la plupart de ceux qui dirigent la commune en sont là.

Donc, après l'exposé de ces chiffres, trop beaux pour qu'ils soient vrais, M. le Maire s'en prit à la réaction qui cherchait, dans la critique des finances, un moyen de propagande électorale. Il paraîtrait même qu'il fit passer un mauvais quart d'heure à certain habitant de Wasquehal qui aurait dévoilé la mauvaise gestion des finances.

Eh bien ! M. le Maire, vous me permettrez de vous dire que cet habitant de Wasquehal avait raison, et je vous dirai franchement que les chiffres que vous avez donnés à la dernière séance du Conseil sont de « faux chiffres ». Oui, que les électeurs sachent qu'ils ont été trompés, qu'il n'y a plus de budget et qu'on ne sait pas où il est passé.

Voulez-vous me permettre quelques questions

1° Pourquoi un citoyen de Wasquehal est-il allé par deux fois à la Préfecture pour le motif que vous connaissez ?

2° Les boulangers recevront-ils, au Grand Soir, le 2 à 3.000 francs qui leur sont dus Alors ils ont le temps d'attendre.

3° Ici c'est important.

Pourquoi MM. Lejeune et Dubled, acculés par une situation financière des plus critiques, ont-ils fait, il y a quelques mois, une démarche « pressante » à la Préfecture ?

Oseraient-ils faire connaître quelle autorisation ils ont obtenue à la suite de cette démarche, autorisation « qui ne leur a été accordée que le matin du 1er mai 1911 » ?

C'est peut-être pour cela que le 1er mai n'a pas été aussi brillant que les autres années. Nous pouvons nous charger de la réponse, si ces Messieurs le désirent.

En terminant, nous disons, une fois encore, après cet habitant de Wasquehal, que les finances de la commune sont dans un état pitoyable, et qu'il est fâcheux que les ouvriers aient donné leur confiance à de tels profiteurs.

*Un Electeur conscient et consciencieux.*

WASQUEHAL. — Naissance. — Maurice Reymis.

Mariage. — Pierre Lucq, journalier, et Madeleine Ployart.

LANNOY. — Mariage. — Edouard Beausier, paveur, à Roubaix, et Irma Carette, ménagère, à Lannoy.


**COFFRES-FORTS FICHETS, contre le vol et le feu, 13, rue Nationale. LILLE.**
1948


# LYS-LEZ-LANNOY

**Abus de confiance.** — Vendredi matin, un homme de 30 à 35 ans se présentait chez M. Temperman, négociant en cycles, rue du Bois, et demandait à louer un vélo, en assurant qu'il rentrerait le même jour. Pour convaincre le négociant il donna un nom d'emprunt.

La journée s'est passée et le cycliste n'est pas revenu.

M. Temperman a été conté son aventure à la police, qui a ouvert une enquête.

LYS-LEZ-LANNOY. — Publication. — Jules Hendoux, zingueur, à Lys, et Fernande Lejeune, tisserande, à Roubaix.

Mariage. — Jules Dehoute, tisserand, à Néchin, et Julie Depraeter, dévideuse à Lys.

Gaston Loyr, employé, et Angèle Lézy, sans profession. — René Dupret, garçon boulanger, et Palmyre Debuine, servante. — Jules Lahaut, tisserand, et Marie Saingier, journalière.


**SAVON DES PRINCES DU CONGO**
Méfiez-vous des imitations. N° 196. V. Vaissier
0232


# HEM

**Succès scolaire.** — M. Robert Benoist, de Néchin, vient de passer brillamment les épreuves du brevet élémentaire, à Douai, avec dispense d'âge d'un an. Toutes nos félicitations au distingué directeur, M. Augustin Hémar, et au jeune lauréat.

# TOURCOING

## Conseil municipal

*Suite de la séance du 3 juillet 1914*

**Bureau de Bienfaisance.** — Le Conseil donne un avis favorable aux comptes d'administration et de gestion du Bureau de Bienfaisance pour l'année 1913, se chiffrant par 313.049 fr. 99 de recettes et 313.009 francs 98 de dépenses. Est également approuvé le budget supplémentaire pour 1914 qui prévoit 35.540 fr. 01 de recettes et 35.465 fr. 41 de dépenses.

**Assurances.** — Un avenant est passé avec les Compagnies pour l'assurance contre l'incendie du Bureau de Bienfaisance. Par suite de la création d'une meunerie la prime à payer passe de 0,11 0/00 à 2 fr. 0/00. Le citoyen Destombes présente une observation : il trouve étrange de voir porter le coût de l'assurance de 39 à 480 francs. Il ne s'est pas rendu compte du changement de taux de la prime.

**Les comptes de gestion des Hospices** portant sur une somme de 929.019 fr. 94 en recettes et en dépenses sont approuvés.

**La Commission administrative des Hospices** demande à être dispensée de la mise en adjudication d'une parcelle de terrain de 492 fr. 78, située rue du Flocon, qu'elle propose d'aliéner au profit de la société anonyme des Habitations à bon marché. Accordé.

**Collège de jeunes filles.** — Compte de l'externat pour 1913 : recettes 43.860 fr. 40 et dépenses 36.887 fr. 80.

Compte de l'internat : 52.177 fr. 77 en recettes et 51.936 fr. 09 en dépenses.

Le Conseil approuve ces comptes et de même les prévisions du budget supplémentaire. Enfin, il autorise une dépense de 15.000 fr. pour agrandissement du logement du concierge et pour installation d'une infirmerie.

**Monument du général Vandamme.** — Le général Vandamme a pris une part active et décisive à la bataille de Tourcoing, en 1794. Le Conseil vote 100 francs pour participer à l'érection d'un monument à sa mémoire dans la ville de Cassel.

**Service de la voirie.** — M. le Maire va réorganiser le service de la voirie. Une somme de 25.900 francs est inscrite dans ce but au budget supplémentaire. Dans une prochaine séance, le maire exposera ses projets dans un rapport. En attendant, le vote du crédit est enlevé de confiance.

**Perception des droits d'octroi sur les tramways.** — M. Destombes demande que les employés ne soient plus astreints à rédiger un procès-verbal lorsqu'ils ont à percevoir deux ou trois sous de droit sur le tramway. Un ticket de la valeur du droit perçu serait suffisant. Le Conseil se range à cet avis.

**Office public des habitations à bon marché.** — Le Conseil d'Etat exige que le Conseil municipal prenne l'engagement d'accorder mille francs chaque année pendant trente années, à titre d'encouragement, à l'Office Public. Le Conseil vote cet engagement. Le décret d'autorisation paraîtra incessamment.

**Subvention.** — La société de préparation l'Union Post-Scolaire a demandé une subvention à l'effet de participer au 27e concours national des sociétés de préparation militaire qui eut lieu à Paris le 27 juin. Une somme de 500 francs lui est allouée, après observation du citoyen Pierpont.

Ce dernier se plaint de s'être vu refuser la salle du Gymnase Municipal pour les Pupilles de la sociale. Il faut remarquer que M. Lagache a dit dans une conférence que les radicaux allaient former une jeunesse de leur nuance politique. Et naturellement c'est dans les œuvres post-scolaires que les radicaux vont trouver leur jeunesse et ce sont les contribuables qui vont payer.

M. le maire répond que la réunion de dimanche n'avait pas de caractère politique.

M. Pierpont réplique que M. le maire a une opinion politique et que c'est comme homme politique qu'il s'est trouvé et a parlé à la réunion du Gymnase.

M. Lagache renie les paroles que son propre journal lui a attribuées. Nous y reviendrons.

**Sapeurs-Pompiers.** — Le nombre des pompiers va être augmenté. En conséquence, le Conseil décide d'élever au grade de capitaine le lieutenant commandant du corps.

**Assurance du Personnel de la Condition Publique contre les accidents de travail.** — La compagnie d'assurances « Les Travailleurs Français » vient de résilier le contrat passé avec la ville pour l'assurance du personnel contre les accidents de travail. Le maire propose de passer une nouvelle police avec la Compagnie Préservatrice au taux de 1 fr. % des traitements. La prime à payer sera de 2.425 fr. 15.

Le délai de résiliation est porté à un mois et en cas d'accident grave le calcul de la rente sera basé sur la totalité du salaire sans aucune réduction.

**Ecole de garçons du Blanc-Seau.** — D'importantes dépenses ont déjà été faites pour la réfection de l'école des garçons du Blanc-Seau. M. le maire propose d'en faire encore de nouvelles, il demande de démolir les cabinets d'aisances et d'y substituer une installation comportant un système à effet d'eau et du tout à l'égoût, le pavage d'une partie de la cour, la transformation du préau, au moyen de cloisons mobiles, en une salle très vaste. Tous ces travaux entraîneront encore pour les contribuables une dépense de 10.000 francs.

**Hôtel de Ville.** — M. le maire propose de transformer la galerie latérale de gauche au rez-de-chaussée. Les portes vitrées qui séparent cette galerie de la salle d'honneur disparaîtraient et avec elles l'aspect triste de cette partie de l'édifice. Le plancher en mauvais état serait remplacé par une mosaïque et des ouvertures obturées par des dalles de verre permettant de donner de la clarté aux galeries du sous-sol. Le devis établi par M. Sevin, directeur du service des bâtiments, s'élèverait à 6.000 francs.

**Retraites ouvrières.** — Elire chaque année, les membres de la Commission des Retraites Ouvrières et Paysannes apparaît à M. le maire comme une obligation « philopaperassière ». En conséquence, il propose de renouveler le mandat de MM. Léon Chantry, titulaire et Louis Tiberghien, suppléant, délégués patrons et de MM. Hennebaut, titulaire et Léon Decostère, suppléant délégués ouvriers. Leur mandat sera renouvelé, tout le temps qu'aucune réclamation ne surgira.

*(A suivre)*

## Réparation d'une injustice

L'Association des Pères de Famille Catholiques nous communique le texte d'une affiche qu'elle va faire placarder sur les murs de la ville :

*TOURQUENNOIS,*

On vient d'afficher sur les murs de notre ville la longue liste des réjouissances organisées à l'occasion de la fête nationale et, comme toujours, on y trouve l'annonce d'une distribution de gâteaux et de friandises aux enfants des écoles municipales, à l'exclusion de tous les autres.

Au nom d'une égalité et d'une fraternité qui n'existent plus qu'en paroles, on va priver plus de 6.000 enfants d'un plaisir auquel ils ont droit.

Ils y ont droit, parce que leurs parents paient l'impôt, comme tout le monde, et que c'est avec l'argent des impôts que sera payée la note des gâteaux.

Ils y ont droit, parce que la loi, si facilement oublieuse de la justice et du droit lorsqu'il s'agit des catholiques, s'est formellement prononcée, et à diverses reprises, en faveur des distributions faites par les municipalités aux enfants de toutes les écoles qu'elles soient officielles ou libres (Article 61 de la loi du 5 avril 1884).

Ils y ont droit, parce que devant la caisse municipal, il ne peut pas y avoir deux sortes d'enfants, dès lors qu'il s'agit de distribution générale de douceurs aux petits.

Et puis, n'est-il pas odieux d'habituer, dans une âge si tendre, une catégorie d'enfants que l'on comble de privilèges, à se considérer comme civilement supérieurs à ceux qui ne fréquentent pas les mêmes locaux scolaires et à façonner en eux, à leur insu peut-être, mais d'une manière infaillible, une mentalité qui les inspirera pendant toute leur vie ?

N'est-il pas navrant qu'un jour de 14 juillet, les enfants des écoles catholiques soient obligés de constater que, pour les républicains d'aujourd'hui, il y deux sortes de Français, ceux qui prennent tout et ceux qui n'ont droit à rien ?

On demandera pourtant, un jour à tous ces jeunes garçons de donner à la Patrie le service militaire et, s'il le faut, l'impôt du sang, comme on les oblige à payer aujourd'hui les droits de douane et d'octroi.

Alors, pourquoi les traiter aujourd'hui en parias et les exclure de la distribution de gâteaux ? Le coup qui les frappe rejaillit sur leurs parents qui se sentent légitimement froissés d'un tel procédé surtout un jour de fête nationale.

Mais une protestation ne suffit pas. Il faut une réparation et nous demandons aux honnêtes gens qu'un tel procédé ne laisse pas insensibles, de s'unir à nous pour offrir aux petits enfants de France qu'on oublie, la brioche que d'autres leur refusent.

La souscription est ouverte dès maintenant et tous les dons seront reçus avec reconnaissance, aussi minimes qu'ils puissent être, aux adresses ci-dessous :

MM. Romain Flipo, rue de Guisnes ; Lecomte-Dubar, à Tourcoing-les-Francs ; Marquaille, rue de Chartres, 19 ; Lucien Vanlaue, 31, rue Balzac ; Louis Sion, rue du Général-Drouot ; Desor, rue de la Croix-Rouge, 201 ; J.-B. Deschamps, rue de Boulogne ; Louis Desurmont, rue Victor-Hugo, 26 bis ; Alphonse Duforeau, rue du Moulin, 103 ; Ernest Degueselle, 85, rue des Ursulines ; Désiré Peckre, rue Desurmont ; Abbé Lepers, rue Nationale, 149 ; Henri Leclercq, rue Nationale, 78 ; Léon Besème, rue de Lille, 145 ; Victor Stien, rue Houchard, 101 ; Carlos Flipo, rue Jacquard ; Librairie Catholique, 18, rue de Tournai.

**L'Association des Pères de famille catholiques de Tourcoing.**


**ORFÈVRERIE argent et métal argenté**
Ve ROMMENS-VANZEVEREN : 13, Gde-Place
0276


**Jeunesse catholique.** — Aujourd'hui, toute la Jeunesse catholique de Tourcoing et de ses cantons compte sur tous ses membres pour assister, dès trois heures, à Linselles, à la grande fête d'été de la Fédération, et fêter le grand orateur catholique, M. Groussau, député de la circonscription. Réunion de tous les groupes au patronage.

**Pharmaciens de garde** pour aujourd'hui, dimanche, à partir de midi. — MM. Lecœuvre, 227, rue de Dunkerque ; Demeure, 34, rue de Lille.


**CHAPELLERIE SEGARD, rue Saint-Jacques,** Coiffures pratiques pour la Plage, la Campagne et tous Sports. Rayon spécial de casquettes fantaisies.
0278


**Action Libérale Populaire.** — La 9e section fait célébrer en l'église Notre-Dame, demain, lundi, à 7 heures, une messe à l'intention de M. Victor Decraene, adhérent défunt. Jeudi prochain également, à Notre-Dame, à 7 heures 3/4, sera dite une messe pour le repos de l'âme de M. Jules Lemaire. Les adhérents sont priés d'y assister.


**PARFUMERIE, EPONGES, PEIGNES**
**Cau-Delattre**, 29, rue Nationale, Tourcoing
0149


**Assistance aux familles nombreuses.** — Les bons de paiement du mois de juillet seront délivrés demain, lundi, de 9 h. à midi, au siège du bureau de bienfaisance.

**Musée fermé.** — Par suite de la mort de M. Eugène Jourdain, les Musées de la Chambre de Commerce seront fermés en signe de deuil, les dimanche 5 et jeudi 9 juillet.


Pour vos **Appareils Photographiques,** plaques, papiers, accessoires, travaux, adressez-vous chez **J. Decroix**, 16, rue Tournai, Tg.
0239


**Les mal élus.** — Amusante fin de séance, vendredi, au Conseil municipal. C'est à qui, des radicaux et des socialistes, se reprocha le plus amèrement d'avoir été « mal élu ». Ces Messieurs n'ont pas tiré la conclusion. Nous allons combler cette lacune en leur rappelant que la Représentation Proportionnelle, tout en donnant à chaque parti sa juste part de mandats dans les assemblées publiques, mettrait fin à la querelle des « mal élus ». Il faudra bien qu'on y arrive.

## ÉTAT-CIVIL de TOURCOING

du 4 juillet 1914

Naissances. — Louis Halluin, rue du Centre, 1. — Jean Verhaeghe, rue des Bouchers, 15.

Décès. — Solange Blancart, 11 mois, rue de Bitche, 2. — Mathilde Six, 7 mois, boulevard Gambetta, 1. — Rufine Cattoire, 62 ans, s. p., rue d'Havre, 3.

# HALLUIN

**Allocations aux familles nombreuses.** — Les bénéficiaires des allocations aux familles nombreuses sont avertis qu'il peuvent se présenter à la mairie, à partir de lundi prochain, pour toucher leur bon du mois de juin.

**Nécrologie.** — Nous apprenons avec regret la mort de M. Louis Lecomte-Contamine, qui s'est endormi pieusement dans le Seigneur, ce matin, vers 8 heures, en son domicile, rue d'Isly, à l'âge de 73 ans.

Auparavant négociant à Roubaix, M. L. Lecomte s'était retiré à Mouvaux depuis 8 ans environ. Chrétien ardent et zélé il faisait partie de toutes les œuvres de la paroisse où il apportait l'exemple d'une vie tout entière consacrée au bien, d'un dévouement que rien ne savait rebuter et d'une abnégation qui forçait l'estime même des incroyants.

Véritable apôtre, il voulait avant tout étendre le royaume du Christ sur les âmes et dans la société. Un des douze premiers propagateurs de la « Croix », à Roubaix, il était à Mouvaux, un des plus fermes soutiens de notre journal qu'il souhaitait répandre dans tous les foyers.

Membre du Tiers-Ordre de Saint-François et de la Conférence Saint-Vincent de Paul, il se donnait tout à tous. Aussi, sa perte sera-t-elle unanimement regrettée.

M. L. Lecomte avait huit enfants, dont trois religieuses, une visitandine et deux Filles de la Sagesse.

Ses funérailles auront lieu mercredi, à 10 h., en l'église Saint-Germain, sa paroisse.

Nous présentons nos chrétiennes condoléances à toute sa famille éplorée.

HALLUIN. — Du 4 juillet. — Mariage. — Emile Wulstecke, 24 ans, ajusteur, et Madeleine Lamblin, 24 ans, Robinson.

RONCQ. — Publications. — Louis Vandamme, homme de peine, et Maria Castelain, retordeuse. — Henri Lammertyn, corroyeur, et Madeleine Boukelhove, tailleuse. — Alphonse Deseyn, homme de peine, et Germaine Drouart, soigneuse. — Albert Bocktaels, professeur, et Marceline Blicq, couturière.

# LINSELLES

**Interruption de courant.** — En vue de l'exécution de travaux importants sur le réseau le courant électrique sera supprimé aujourd'hui dimanche, de 7 h. du matin à 7 h. du soir environ.

# MOUVAUX

**Une iniquité.** — Les élèves des écoles libres de la Ville de Mouvaux sont traités en parias et odieusement exclus depuis 1913 des largesses municipales faites aux enfants des écoles laïques avec l'argent de tous les contribuables à l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet.

Leurs vaillants amis des Associations des Anciens Elèves de l'Ecole du Sacré-Cœur et des Anciennes Elèves de l'Ecole Jeanne-d'Arc (paroisse St-Germain) veulent, cette année encore, réparer cette criante injustice qui consiste à faire souffrir des petits français et des petites françaises en les privant des gâteaux officiels auxquels ils ont un droit absolu.

Une ample distribution de gâteaux, excellents bien que non officiels, sera faite à tous les enfants de toutes les écoles catholiques de la Ville. Les amis des Ecoles libres sont priés de bien vouloir contribuer à la réparation de cette injustice en envoyant leur obole si minime soit-elle, à l'une des adresses suivantes :

MM. Jean Destombes, président de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole libre des garçons ; Denis Hellin, vice-président 16, rue Verte ; Henri Leleu, 29, rue Kléber ; Léon Barbe, 54, rue Carnot ; Edmond Lecomte, 23, rue Marceau ; Henri Delannoy, rue de Wasquehal, cité Mahieu, 5 ; Gustave Hollemaert, 4, rue de l'Amiral Courbet.

A Mesdames Lepers-Ghestem, présidente de l'Association des Anciennes Elèves de l'Ecole Jeanne-d'Arc, rue de Tourcoing 70 ; Hellin-Roger, rue Kléber, 69, et Delacroix-Carpentier, rue de Roubaix, 84, vice-présidentes.

**Réception de la « Jeanne-d'Arc ».** — Aujourd'hui dimanche, à 7 heures et demie du soir, aura lieu la réception de la Jeanne-d'Arc, qui ne put se faire dans la semaine à cause des saluts préparatoires de la fête de l'Adoration.

C'est au retour de Linselles dont les gymnastes se rendront cet après-midi à la réunion de la Jeunesse catholique, et dans la remise officielle des récompenses se fera par M. Groussau, député du Nord, qu'une manifestation de sympathie aura lieu en l'honneur de nos vaillants jeunes gens.

Les vins d'honneur seront ensuite servis au patronage, rue Négrier.

Nous espérons que la population mouvalloise aura à cœur de féliciter comme il convient cette belle société.

**Accident de travail.** — Chez M. Lecomte-Dubar, fabricant de chicorée, un magasinier, Ghislain Flament, 45 ans, demeurant rue de Lille, en retirant des caisses chargées, s'est fait une déchirure musculaire dans la région lombaire. 12 jours de repos. Docteur Butruille.


**AVIS AU PARRAIN**
**Rien ne vaut par sa FRAICHEUR et son PARFUM LE BAPTÊME DELESPAUL-HAVEZ**
**98, Rue Nationale.**
0259-3


# MARCQ-EN-BARŒUL

**Accident du travail.** — A la Chocolaterie Franchomme et Fauchille, une biscuitière, Jeanne Duforest, 19 ans, demeurant à Marcq-en-Barœul, 130, rue de Lille, utilisait une plaque métallique sur laquelle elle allait déposer de la pâte à biscuit, cette plaque lui est tombée sur la jambe gauche, lui occasionnant une fracture directe du tibia au niveau de son 1/3 inférieur. Le docteur Masson lui a prescrit 40 jours de repos.

MARCQ-EN-BARŒUL. — Naissances. — Henriette Van Praet, rue du Tissage. — André Dekimpe, rue du Risban. — Agnès Demarez, Haute-Loge. — Germaine Vancostenoble, rue du Tissage. — Firmin Selosse, à Ghesles. — Germaine Sauvauge, chemin de halage.

Promesses de mariage. — Victor Robert, employé de commerce, à Arras, et Marie Van Eltraete, sans profession, à Marcq. — Louis Berthe, domestique, à Marcq, et Germaine Nollet, tisserande à Marcq. — Alphonse Boussemart, jardinier, à Marcq, et Elisa Cathelain, couturière, à Marcq.

Mariages. — Elie Verwaerde, journalier, à Marcq et Léonie Laurent, sans profession, à Marquette. — Louis Grousez, maçon, à Marquette, et Marine Verwaerde, bobineuse, à Marcq.

Décès. — Lœtitia Fiévet, 64 ans, sans profession, rue Montgolfier. — Louis Maréchal, 79 ans, sans profession, rue Scrive. — Sophie Herbaut, 67 ans, ménagère, rue du Boulevard.

**ROUGES-BARRES**

**Mort subite.** — Samedi matin, vers 6 h., Mme Planque, demeurant rue de Rouges-Barres, se disposait à prendre le tramway Mongy, au Buisson, pour se rendre aux Halles quand elle se trouva indisposée. Le cabaretier voisin lui fit prendre un peu de cognac, mais, soudain elle s'affaissa, succomba à une embolie. Le docteur Boudailliez, appelé, ne put que constater le décès ; le corps fut transporté à son domicile. La défunte était âgée de 67 ans.


## LE RENCHÉRISSEMENT DE LA VIE

Chacun le constate et le subit : c'est la grande préoccupation actuelle.

Mais combien surtout peuvent à bon droit s'en alarmer ceux pour qui l'heure de la retraite a sonné et qui n'ont plus à compter désormais que sur le produit de leurs économies !

La rente viagère, en leur fournissant le moyen d'augmenter notablement leurs revenus, peut seule leur permettre de faire face à cette inévitable majoration de dépenses.

Ils trouveront à la fois un intérêt rémunérateur et une sécurité absolue en s'adressant à la **Nationale-Vie** (Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat), qui, notamment par ses réserves libres, constituées au cours de près d'un siècle de gestion économe et prudente, se place au premier rang de toutes les compagnies.

Envoi gratuit de tarifs et renseignements. S'adresser à Paris, au siège social, 2, rue Pillet-Will, ou au bureau de quartier et chez les agents généraux en province, notamment à :

**Lille**, MM. Delefils et Duthoit, 11, Boulevard de la Liberté ; à **Douai**, à M. Robaut, 59, rue des Ferronniers ; à **Dunkerque**, à MM. Bech et Le Bail, 14, rue Saint-Sébastien; à **Cambrai**, à M. Le Flon, 1, rue du Chapeau-Vert ; à **Valenciennes**, à M. Dartevelle, 7, Boulevard Froissart.
02..